

## SEANCE PUBLIQUE

### 1 CONSEIL COMMUNAL

#### A *Démission d'une Conseillère Communale*

Acceptation

#### B *Installation de son suppléant*

Le Conseil accepte la démission de Madame Lindsay Gorez.  
Il est procédé à l'installation de Monsieur Pascal PHILIPPART , son suppléant.

### 2 ***DISTINCTIONS HONORIFIQUES***

*Remise de brevets à 15 attributaires*

Monsieur le Président et les Membres du Collège remettent alors des décorations dans les ordres nationaux aux Membres du Corps local d'Incendie.

Les vétérans et retraités du service d'Incendie sont d'abord mis à l'honneur.

C'est ainsi que les palmes d'argent de l'Ordre de la Couronne sont octroyées :

- au sergent honoraire Raymond Bastien
- au Premier Sergent Honoraire Willy François
- au Premier Sergent Honoraire Armand Van Renterghem
- au Sergent Major Honoraire Ghislain Vandeville
- à l'Adjudant Honoraire Gilbert Brisack
  
- le sous-lieutenant Honoraire Michel Niemegeerts est fait Chevalier de l'Ordre de la Couronne
  
- le Capitaine Honoraire Louis Van Waeyenberghe Chevalier de l'Ordre de Léopold.

Les décorations octroyées aux sapeurs honoraires :

- Stéphan Beghain
  - Jean-Marie Samyn
- au Caporal Honoraire :
- Vital Kestemont
- et au Sergent Honoraire :
- André Michel

Seront remis par après aux intéressés.

Ce sont ensuite les Membres effectifs du Corps du service Incendie qui sont mis à l'honneur :

- le sapeur Michel Yernault
  - le caporal Jean-Marie Alleyn
- reçoivent ainsi la médaille d'Argent de l'Ordre de la Couronne
- l'Adjudant Thierry De Neys  
la médaille d'Or de l'Ordre de la Couronne
  - le Capitaine Ingénieur Philippe Haumont, la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold.

On passe ensuite à l'examen des points suivants prévus à l'ordre du jour :

### **3 FINANCES COMMUNALES**

#### **A** *Contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions* Circulaire du 14 février 2008

- a) Bilan et compte de résultat 2008 de l'A.S.B.L. Centre Culturel  
Approbation
- b) Bilan et compte de résultat 2008 de l'A.S.B.L. La Tôle Errante  
Approbation
- c) Subventions 2009 de l'A.S.B.L. Dynamicit  Brainoise - D cision.

L'Assemblée unanime adopte  galement les deux points suivants :

#### **B** *Acquisition de mat riel destin  au service incendie avec l'aide du F d ral* *Acquisition d'appareils respiratoires - Programme 2008 -Financement via* *les fonds propres - Vote*

#### **C** *Acquisition de goals de football et de poteaux de rugby au Stade du Poseur* *Escompte de subsides promis ferme - Vote.*

### **4 C P A S**

#### *Modification budg taire n  3 - Service extraordinaire* *Approbation.*

L'Assemblée re oit alors les explications de Madame la Pr sidente du C.P.A.S sur la modification budg taire n  3 du service extraordinaire.

Madame la Pr sidente r pond   une question de la Conseill re David sur la question de l'achat des modules et l'Assemblée unanime approuve la modification budg taire pr cit e.

Apr s cette pr sentation, Madame la Pr sidente du C.P.A.S. quitte la salle aux d lib rations.

**5 REGLEMENTS ET ORDONNANCES DE POLICE  
POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIERE**

*Règlements complémentaires de roulage sur les voiries communales.  
Décisions.*

**A Grand-Place - Marquage des emplacements de stationnement - Instauration d'un sens giratoire**

Monsieur le Conseiller Schollaert : peut-on imaginer une période d'essai ?

*Monsieur l'Echevin Vastersaegher* : cela me paraît difficile car il y a un marquage au sol qui devra être réalisé.

*Monsieur le Président* : sans doute, mais la proposition de Denis me semble bonne.

Si d'ici un an, il y a trop d'effets négatifs, nous réagissons.

*Monsieur le Conseiller Lieds* : quand cela sera-t-il matérialisé ?

*Monsieur l'Echevin Vastersaegher* : dès approbation par la Tutelle.

*Monsieur le Conseiller Rossay* : allez-vous utiliser des marques de couleur ?

*Monsieur l'Echevin Vastersaegher* : les emplacements de stationnement seront en blanc et les limites du jeu de balle seront tracées en jaune.

*Madame la Conseillère Roobaert* : j'ai vu que vous aviez prévu un emplacement pour le bus de la Médiathèque qui vient chez nous le dimanche.

Je propose qu'on ne réserve cet emplacement que pour la durée de son installation.

*Monsieur l'Echevin Fievez* : oui, effectivement pour les deux heures du dimanche après-midi.

*Monsieur le Président* : je rappelle qu'un bilan sera fait après une période d'essai d'un an.

Et l'Assemblée unanime d'approuver ce projet comme d'ailleurs les deux points suivants.

**B Chemin de Feluy - Réservation d'un emplacement de stationnement pour véhicule d'handicapé.**

**C Rue d'Horrues - Interdiction partielle de stationnement.**



gestion.

Nous allons voir ce que nous pouvons faire avec le service des Bâtiments.

*Monsieur l'Echevin Daye* : pour l'ancienne maison communale, il s'agit d'une rénovation globale du bâtiment. En ce qui concerne la salle de la Butte, il est clair que la rénovation ne nécessite pas une convention d'honoraire avec un auteur de projet.

*Monsieur le Président* : si, d'ici un an vous êtes encore frustrés pour cette salle, je prends l'engagement de faire le nécessaire.

Nous avons bien l'intention de donner de belles salles aux comités locaux.

*Monsieur le Conseiller Jeanmart* : je maintiens qu'il y a dans cette salle des problèmes d'humidité, d'électricité et de structure.

*Monsieur le Président* : cela ne date pas d'il y a 2 ans.

Il est par ailleurs inutile de confier ces travaux moins importants à un auteur de projet, nous avons à la Ville 3 architectes qui peuvent s'occuper de ce dossier.

*Monsieur le Conseiller Manzini* : n'oubliez pas d'en profiter pour faire des économies d'énergie.

Pensez par exemple à l'isolation.

*Monsieur l'Echevin Daye* : nous y avons pensé.

Et l'Assemblée unanime d'approuver ce projet et les 3 suivants :

F *Travaux d'amélioration de l'éclairage des terrains, stade communal du Poseur.*  
*Approbation du projet*

G *Plan triennal 2007-2008-2009 - Travaux d'égouttage et voirie, rues Docteur Oblin et de la Paix*  
*Approbation du projet*

H *Création d'un PRE-RAVEL sur la ligne désaffectée S.N.C.B. n° 106*  
*Approbation de l'avant-projet.*  
*Monsieur le Conseiller Lieds* : j'ai des terres et prairies à l'endroit.  
Elles doivent rester accessibles à l'endroit via le Pré-Ravel.

*Monsieur le Président* : il faut parfois que nous changions nos habitudes mais il est clair que nous ne pouvons enclaver des biens.

## **7 PLAN COMMUNAL DE MOBILITE**

*Adoption définitive - Décision*

*Monsieur le Conseiller Jeanmart* : c'est un long cheminement qui trouve son aboutissement ce soir.

Pour moi, aujourd'hui c'est en fait un commencement.  
 Car ce plan communal de mobilité est en fait « une bible », un guide pour l'avenir de notre Ville.  
 Pour que ce document soit accepté par la population et ceux qui ont aidé à son élaboration, il faut retourner aujourd'hui vers les citoyens pour établir les priorités.  
 Cela étant dit n'allez pas trop vite.  
 Je pense par exemple à votre nouvelle zone bleue.

*Monsieur le Président* : il faut effectivement continuer à se concerter avec les citoyens mais avant tout nous allons le faire connaître via internet, Braine Notre Ville.

*Madame la Conseillère Roobaert* : je souhaiterais tout d'abord que nous ayons une copie du rapport de synthèse.  
 C'est vrai que ce plan est intéressant mais personnellement je m'abstiendrai car s'il y a de bonnes choses, je suis totalement et définitivement contre l'extension de la zone bleue et l'octroi des cartes riverains.  
 Comme moi, vous aurez constaté que pendant les vacances il n'y avait aucun souci de parking.  
 Il est clair que les problèmes de stationnement que nous connaissons proviennent exclusivement des navetteurs dont une grande partie ne sont pas brainois.  
 C'est stupide de faire payer les riverains et de ne pas pénaliser les navetteurs qui n'habitent pas tous en ville.

*Monsieur le Président* : l'élargissement de la zone bleue n'est pas intrinsèquement dans le plan communal de mobilité.

*Madame la Conseillère Roobaert* : je voudrais préciser que je ne suis pas contre l'octroi des cartes riverains. Je trouve simplement qu'il faut qu'on les donne gratuitement et que surtout on règle d'abord le problème du parking des navetteurs !.

*Monsieur le Conseiller Jeanmart* : en votant le P.C.M., il est clair que je ne vote pas l'élargissement de la zone bleue.

On passe alors au vote et le plan communal de mobilité est adopté par 19 voix pour et 2 abstentions des Conseillères Roobaert et David.

L'unanimité se fait par contre sur le point suivant :

## **8 GUICHET DE L'ENERGIE**

*Convention entre la Région Wallonne et la Ville de Braine-le-Comte*  
 Avenant n° 19 - Approbation

## 9 SECTEUR SOCIAL

### A *Convention de partenariat avec l'A.S.B.L. « Le Quinquet » en matière de transport social (taxi social)*

Approbation

*Madame la Conseillère David* : le territoire de la Ville de Soignies est plus étendu que celui de Braine-le-Comte.

Ne craignez-vous pas que le taxi social soit beaucoup plus souvent à Soignies qu'à Braine ?

*Monsieur le Président* : 2 véhicules et 4 chauffeurs sont prévus.

Le service sera bien rendu sur Braine-le-Comte.

*Madame la Conseillère David* : allez-vous faire une info à la population ?

*Monsieur le Président* : oui, lorsque le projet sera approuvé par la Région Wallonne.

*Monsieur le Conseiller Schollaert* : pourquoi devons-nous nous lier avec la Ville de Soignies ?

Personnellement, je n'aime pas cela.

*Monsieur l'Echevin Fievez* : si nous voulons que ce projet soit accepté par la Région Wallonne, il faut nécessairement que cela se fasse à une certaine échelle.

Le partenariat avec la Ville de Soignies était un passage obligé.

*Madame la Conseillère Haumont* : sur quel critère, la subvention de 10.000 € a-t-elle été établie ?

*Monsieur le Président* : nous paierons en fonction des résultats. Dans tous les cas, nous aurons un représentant au sein du comité d'accompagnement si le projet est accepté. Et l'Assemblée unanime d'approuver la convention précitée.

### B *Plan de cohésion sociale*

*Adoption définitive - Décision*

Après avoir entendu les explications de Monsieur l'Echevin Fievez, le Conseil unanime adopte définitivement le plan de cohésion sociale de la Ville.

## 10 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

L'unanimité se fait également sur les deux points suivants :

### A *Implantation de Ronquières*

*Prise en charge du traitement d'une puéricultrice du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 30 juin 2010.*

Décision.

### B *Prolongation de la prise en charge de périodes de traitement d'instituteur*

*primaire à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2009.*  
Décision.

**11 SEANCE DU 29 JUIN 2009**

*Procès-verbal - Approbation.*

Après avoir tenu compte des remarques des Conseillers Communaux, l'Assemblée approuve la rédaction du procès-verbal précité.

**12 INTERPELLATIONS DE CONSEILLERS COMMUNAUX**

Le Collège répond alors aux interpellations du :

- A 28 juin 2009 de Madame la Conseillère Roobaert
- à propos de la zone bleue
  - parking Delescolle
  - de la délinquance en centre-ville
  - de la boîte aux lettres de la Poste à la Grand-Place
  - parc à conteneurs et du parc de la crèche
  - compte-rendu des Conseillers Communaux dans Braine Notre Ville de
- B 27 août 2009 du Conseiller Schollaert à propos :
- de la longueur excessive des séances du Conseil Communal
- C 30 août 2009 des Conseillers Manzini et Simon à propos :
- du devenir du Clos du Vertbois
  - de la grippe A/H1N1
  - des nuisances sonores sur la Grand-Place
  - du conteneur pour la récolte des bâches agricoles au parc à conteneurs
- D 30 août 2009 de la Conseillère David sur :
- la question des heures de fermeture de la Bibliothèque pendant les vacances.

Le huis clos est ensuite prononcé pour l'examen des points suivants de l'ordre du jour qui sont tous adoptés à l'unanimité.

## **HUIS CLOS**

**13 PERSONNEL COMMUNAL**

A *Personnel ouvrier*

*Mise en disponibilité pour cause de maladie*

B *Personnel administratif*

*Désignation de 3 agents constatateurs communaux (Décret du 5 juin 2008 sur la délinquance environnementale).*

**14 SERVICE INCENDIE - PERSONNEL**

A *Prolongation de stage d'un sous-lieutenant stagiaire -*  
Décision

B *Nomination d'un sous-lieutenant à titre effectif -*  
Décision.

C *Loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile*  
*Mise en place des task forces*  
Détachement du Chef de service  
Ratification d'une résolution du Collège Communal

**15 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL**

A *Désignation du personnel enseignant temporaire au 1<sup>er</sup> septembre 2009*  
Décision.

B *Ecole d'Hennuyères*  
*Octroi d'une interruption de carrière complète à une institutrice primaire.*  
Décision

**16 ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE. PERSONNEL.**

A *Désignation à titre temporaire d'un professeur d'anglais.*  
Décision.

B *Désignations de chargés des cours à titre temporaire pour l'année scolaire*  
*2009-2010*  
Décision.

**17 ACADEMIE DE MUSIQUE - PERSONNEL**

A *Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de*  
*piano.*  
Décision.

B *Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de*  
*danse classique.*  
Décision.

C *Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de*  
*flûte traversière.*  
Décision.

D *Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur*  
*d'ensemble instrumental et de trompette - bugle.*  
Décision.

- E *Réaffectation interne d'un professeur chargé de l'accompagnement des cours de danse.*  
Décision.
- F *Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant et dans un emploi non vacant d'un professeur de guitare jazz.*  
Décision.
- G *Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de piano*  
Décision.
- H *Remplacement d'un professeur de formation musicale.*  
Décision.
- I *Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant et dans un emploi non vacant d'un professeur de violoncelle.*  
Décision.
- J *Désignation temporaire dans un emploi non vacant d'un professeur de formation musicale.*  
Décision.
- K *Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de guitare.*  
Décision.
- L *Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant et dans un emploi non vacant d'un professeur de chant d'ensemble.*  
Décision.